INFOS TROGLOS

Villaines-Les-Rochers

Numéro 2

Sommaire:

- Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S)	Page 1
- "Villaines les Rochers !"	Page 2
- L'Association des Parents d'Elèves (A.P.E)	Page 3
- Mais qui est donc " l'Homme à la HARLEY"?	Page 3
- Un SAP à Villaines ?	Page 4
- Sécurité routière : réflexions !	Page 4

Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S)

Une *commune* est composée d'un *ensemble de terrains appartenant à des particuliers*. Ces terrains sont utilisés de différentes façons, par exemple : terrain boisé, cultivé ou sur lequel se trouve une construction en dur, quelqu'en soit l'utilisation. Par ailleurs, ces terrains peuvent posséder certaines caractéristiques techniques telles que l'ouverture sur les voies de communication, la proximité des réseaux d'électricité, d'eau et d'évacuation des eaux usées, les terrains inondables. Tenant compte de ces caractéristiques, la municipalité d'une commune, pour *formaliser les principales règles du Code de l'Urbanisme* sur son territoire, établit un **Plan d'Occupation des Sols** qui détermine les zones constructibles et les zones non constructibles. Le P.O.S est en place sur Villaines depuis le 30 Novembre 1984.

Certaines caractéristiques pouvant évoluer, ce Plan d'Occupation des Sols peut subir une *révision générale* portant sur l'ensemble de la commune.ou simplement des *modifications ponctuelles* à la suite de demandes particulières. Ce fut le cas, le 31 Juillet 1987, pour la réalisation de l'atelier de la Coopérative de Vannerie et, le 04 Février dernier, pour faciliter l'activité d'artisans indépendants.

Tout changement de zone d'un terrain, avant d'être effectif, fait l'objet d'un *Arrêté municipal* suivi d'une *Enquête publique*, dirigée par un *Commissaire Enquêteur* désigné par le Tribunal Administratif. Cette enquête permet à toute personne de formuler une remarque, une demande, une opposition, sur un cahier des requêtes mis à la disposition du public. La *décision finale* appartient au Conseil Municipal qui délibère, après avoir pris connaissance du rapport rédigé par le commissaire enquêteur .

Michel PATRY

L'Association des Parent d'Elèves (APE)

Le mardi 1er Février, l'APE a organisé une *réunion d'information* avec Monsieur DUGIED, Président Départemental de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), pour expliquer le *rôle de la FCPE auprès des Conseils locaux*. Nous regrettons l'absence de personnes intéressés par ce débat. Nous souhaitons poursuivre ces réunions débats, sur d'autres sujets, en espérant toucher plus de monde.

Afin d'offrir un beau spectacle aux enfants pour le Carnaval, qui aura lieu le 13 Mars, et d'aider financièrement la coopérative scolaire, nous organisons le Samedi 19 Février, le *"Bal de la Chandeleur "*. Nous espérons vous voir nombreux à cette manifestation.

Les personnes à contacter sont Agnès FAURE et Catherine ROMAND.

Agnès FAURE

Mais qui est donc **'l'Homme à la HARLEY** '..... ?

Il s'appelle Jean-Noël et, en compagnie de Pascale, sa femme, il s'est installé à Villaines pour renouer avec ses origines tourangelles (son grand-père tenait la laiterie d'Abilly).

- Content d'être là ?

... Bien sûr, d'autant que les jeunes ont commencé à réinvestir ce lieu qui est devenu le seul café du bourg. Et qui plus est, ceux de l'extérieur commencent à le fréquenter... Une preuve que Villaines peut être attractif, à condition de mettre à la disposition des jeunes un lieu de rencontre où ils puissent se reconnaître et se retrouver avec leurs pairs.

- Mais qu'est-ce qui les attire ?

... peut-être le look particulier de ce jeune homme de 40 ans qui a ramené de son passage chez les Hurons du Québec ces multiples témoignages de la civilisation indienne. A cela s'ajoute un goût immodéré pour la musique américaine de l'après-guerre, que ce soit les blues ou autres rocks endiablés .

- Des projets?

...Beaucoup et, en particulier, la possibilité d'une restauration rapide en vue de la prochaine saison touristique, un projet d'ouverture de 2 ou 3 chambres confortablement aménagées et, surtout, la mise en oeuvre de quelques soirées-concerts, évidemment gratuites, où des groupes pourraient promouvoir leur musique.

Et pourquoi pas une concentration de Harley", puisque Jean-Noël fait partie d'un club parisien dont le président est Johnny Hallyday ?

- Un bilan pour cette première année ?

"... ce n'est pas toujours facile, mais on est là pour durer " affirme Jean-Noël. Quelques regrets pourtant qui touchent à la difficulté de participer autrement à la vie du village." Les gens, on les connaît, mais toujours dans un rapport de clientèle. "

'Nous, on vient d'un coin où un jeune n'aurait jamais adressé la parole à un ancien. Au moins, ici, ils se serrent la main. '

- Et, à quand Johnny Hallyday à Villaines ???

Nathalie GORICHON

La première soirée concert, une Soirée Rock , a eu lieu le Samedi 12 Février.

"Villaines les Rochers !"

De nombreux guides de voyages parlent de notre chère commune, Villaines les Rochers, en raison de son artisanat local, mais, aussi, pour son type d'habitation que sont les **troglodytes**.

Quelle surprise de découvrir un coteau parsemé de caves, sur des centaines de mètres, sans discontinuité ? Qu'est ce que c'est ? Quand, comment cela a t'il été creusé ? Etait-ce vraiment habité ? Pourquoi certaines tombent elles en ruine ?

La situation géographique du village, à l'abri des vents, au creux de la vallée et le tuffeau, matériau qui compose notre sol, furent certainement les facteurs d'implantation des premiers habitants sur le territoire de notre commune.

A l'origine, les premières cavités creusées par l'homme avaient comme usage, l'*abri* et la *défense* lors des grandes invasions barbares du début de notre ère. Quelques exemples de ces souterrains refuges demeurent encore à Vaugelet, Jolivet, et la Motte dans le Bourg.

Puis d'abri, les caves sont devenues *lieu de résidence et de travail*. Four à pain, puits ou même la cheminée pouvaient être taillés dans le rocher. Ce travail de titan s'effectuait l'hiver ou à la veillée, surtout en groupe, en famille ou entre voisins, avec pour seul outil, des pics forgés.

Pour situer l'importance de ce type d'habitation troglodytique, il faut savoir qu'*au XIIème siècle*, date de la construction d'une partie de notre église, t*outes les habitations villainoises étaient à même le rocher*.

C'est au XVIIIème siècle, qu'apparaissent les premières maisons ; et souvent, elles sont en prolongement de caves, car l'espace est rare dans le vallon.

Jusqu'au milieu du XIXème siècle, la population demeure dans l'habitat "troglo"; en 1848, 900 habitants sur 1200 vivaient dans les caves.

Mais, avec le développement des techniques de construction et, surtout, l'abandon de cet espace en tant que lieu de travail, ces cavités deviennent, petit à petit, de simples trous dans le rocher.

De nos jours, rares sont les caves maintenues en état d'habitation ou d'atelier. Elles sont délaissées en faveur des constructions modernes.

C'est pourquoi, de plus en plus, elles sont laissées à l'abandon et, après l'effondrement de la voûte, elles disparaissent, comblées.

A Villaines, nous vivons tous les jours avec le rocher comme environnement et nous oublions peut être que, malgré sa texture rude, il est sensible aux infiltrations puis au gel. Un entretien du couvert végétal et lorsqu'il est possible, un drainage des eaux de ruissellement, au dessus des caves, sont nécessaires à la survie de celles-ci. En espérant que chacun préserve ce patrimoine individuel qui est, somme toute, collectif.

Rappelons le changement de nom de notre commune, en 1936, de Villaines en "Villaines-Les-Rochers".

Christophe CHARTIN

Merci à l'Association des Compagnons du Terroir pour le prêt des documents d'étude d'architecture de Messieurs A. KORN et M. MOUY.

Le document de A.KORN est consultable à la bibliothèque de la Mairie de Villaines.

Un SAP à Villaines ?

Si je vous dis que le SAP, c'est l'épicerie tenue par Bernadette LORIAU, à la suite de René GARDILLOU, cela va mieux ?

SAP se traduit en " Service Accueil Proximité ". Il correspond tout à fait à ce que Bernadette souhaite faire de son commerce: un lieu où l'on trouve, tout près, ce qui manque dans son frigo, avec un accueil personnalisé. Le magasin est, d'ailleurs, agréablement repeint avec des couleurs vives qui complètent celles de l'étalage de fruits et légumes frais.

Pour Bernadette, la reprise de l'épicerie de Villaines correspond à un retour professionnel dans son village natal. Elle y a travaillé lors de son apprentissage dans la charcuterie de Mr LORIAU. Ensuite elle a géré le DOC de Manthelan pendant 24 ans.

Bernadette apprécie son retour à Villaines ainsi que l'accueil qu'elle a reçu des habitants, même si la saison hivernale n'est pas la meilleure pour commencer.

Alors, n'hésitez plus ! Allez faire vos courses au SAP.

Marie-Annette BERGEOT

Sécurité routière : *réflexions*

Quand on aborde le sujet de la Sécurité Routière à Villaines , on observe diverses réactions parmi lesquelles :

- Nous ne sommes pas en Sécurité sur nos propres trottoirs ; les gens roulent trop vite.
- Oui mais, ici, la vitesse est limitée à 50 km à l'heure.Il y a un code de la route à respecter.
- Il faudrait faire des aménagements ; il y a eu une étude pour ça à la mairie, avec la D.D.E.
- Pourquoi faire des travaux coûteux ? Il n'y a pas eu d'accident grave depuis 15 ans!

La Sécurité Routière, c'est évidemment l'affaire de chacun d'entre nous.

Qu'elle est votre réaction lorsque l'on vous en parle ?

Il serait bon que chacun, à l'aube de cette année, prenne conscience que ce problème existe et qu'il est important d'agir enfin.

Corinne CHAUBET

Date de parution du numéro 2 : Février 1994.
Diffusion par l'association régie par la loi du 1er Juillet 1901: "INFOS TROGLOS".
Siège social : La Peyrière 37190 Villaines-Les-Rochers.
Contacts : Comité de rédaction de la lettre "INFOS TROGLOS"
Corinne CHAUBET- Pascal GUIBERT- Nathalie GORICHON- Dominique MEUNIER-Marie-Annette BERGEOT.